



**Ministère de la Transition écologique  
et solidaire**

**Ministère de l'Économie et des Finances**

Paris, le 12 décembre 2017

## Invitation presse



### « Pour une nouvelle économie des plastiques » Mercredi 13 décembre à Bercy, de 9h à 12h30

**Le ministère de la Transition écologique et solidaire et le ministère de l'Économie et des Finances** organisent un séminaire « Pour une nouvelle économie des plastiques » autour de l'objectif « 100% de plastiques recyclés en 2025 » mercredi 13 décembre de 9h à 12h30 au centre Pierre Mendès France de Bercy.

Organisé avec le soutien d'**Ellen MacArthur** et d'**Emmanuel Faber**, PDG de Danone, ce séminaire s'inscrit dans le cadre de l'élaboration de la feuille de route « économie circulaire ». Il a pour ambition d'inciter les principaux acteurs de ce secteur à mettre en place les mécanismes nécessaires pour amorcer la transition vers un système circulaire viable de gestion des plastiques, afin d'en retirer les bénéfices économiques, industriels, et environnementaux.

Lancés le 30 octobre dernier, les travaux sur la feuille de route « économie circulaire », prévus par le plan climat de juillet 2017, doivent permettre d'atteindre deux objectifs principaux :

- Diminuer de moitié de la mise en décharge
- Recycler 100% du plastique d'ici 2025.

Cet événement sera ouvert par **Brune Poirson**, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire, et **Delphine Gény-Stephann**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Économie et des Finances.

A cette occasion, la version française du rapport d'Hélène MacArthur et de sa fondation éponyme sera présentée.

L'ensemble de l'événement est ouvert à la presse.

**Accréditations auprès du bureau de presse de Bercy au 01 53 18 33 80**

## Contacts presse

Bureau de presse de Bercy : 01 53 18 33 80 [presse.bercy@finances.gouv.fr](mailto:presse.bercy@finances.gouv.fr)

Direction générale des entreprises :  
Anne Virlogeux - 01 79 84 30 70  
Alexandra Chapon- 01 79 84 30 58

## Déroulé

**9h00** Ouverture des travaux par **Brune Poirson**, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire et **Delphine Gény-Stephann**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Économie et des Finances

**9h20** Présentation par une intervention vidéo d'Ellen MacArthur du rapport de sa fondation : « Pour une nouvelle économie des plastiques »

**9h35** Présentation de la démarche de Danone en matière d'économie circulaire par **Emmanuel Faber**, président-directeur général de Danone

**9h50** Présentation de la stratégie de Veolia en matière de recyclage des plastiques par **Antoine Frérot**, président de Veolia

**10h** Intervention sur les enjeux de l'économie du plastique pour la région Méditerranéenne et présentation du plan d'action sur la gestion des déchets marins du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) par **Enrique de Villamore Martin**, directeur du centre d'activités régionales pour la consommation et la production durables / Plan d'Action pour la Méditerranée (PNUE).

**10h15** Intervention sur une ambition européenne pour l'industrie des plastiques recyclés par **Jean-Marc Boursier**, président de la Fédération Européenne des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE) et de la Fédération Européenne des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FEAD)

**10h40** Table-ronde 1 – Repenser l'usage des plastiques

**11h30** Table-ronde 2 – Comment mettre en œuvre une nouvelle économie des plastiques

**12h20** **Fin des travaux**

### ***L'économie circulaire : qu'est-ce que c'est ?***

*L'économie circulaire, c'est passer d'un système linéaire « Extraire, produire, consommer, jeter » à un système dont l'objectif est de refermer la boucle du cycle de vie d'un produit. Il s'agit de redonner vie aux objets, de les réinjecter dans un processus de production et de réutilisation.*

*L'économie circulaire est une dimension indispensable et nécessaire à une économie sociale et solidaire puissante. Une étude de France Stratégie estime que l'économie circulaire concerne 800 000 emplois en France. S'agissant plus spécifiquement des activités liées à la gestion des déchets (qui concernent actuellement 135 000 emplois en France), on estime le gain d'emplois potentiel via les mesures instituées par la loi de transition énergétique à 25 000 à l'horizon 2025.*

Retrouvez l'invitation presse en ligne